



SÉANCES EXTRAORDINAIRE ET RÉGULIÈRE

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **Anie Samson**, maire de l'arrondissement, **Mary Deros**, conseillère de la ville du district de Parc-Extension, **Elsie Lefebvre**, conseillère de la ville du district de Villeray, **Sylvain Ouellet**, conseiller de la ville du district de François-Perrault et **Frantz Benjamin**, conseiller de la ville du district de Saint-Michel, vous invitent à participer à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, qui portera sur le Programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020, et qui sera suivi de la séance régulière du conseil.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations, et ce, sans qu'il soit nécessaire de vous inscrire.

À la séance régulière, vous pourrez poser des questions sur tout sujet qui vous préoccupe relativement à votre quartier ou à l'administration municipale et obtenir des renseignements ou émettre des commentaires concernant les sujets inscrits à l'ordre du jour. Inscription à compter de 18 h.

Veillez noter qu'un service de halte-garderie vous est offert et que les parents qui veulent poser des questions seront inscrits sur une liste prioritaire.

Date : Le mardi 5 septembre 2017

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201

Pour plus de renseignements, composez le 311

Fait à Montréal le 24 août 2017

La secrétaire d'arrondissement

Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Publication :

– [Journal Le Devoir](#)